



## Conseil et formation en secteurs sanitaire et médico social

Management par la qualité – Gestion des risques – Certifications – Droits des patients



# CARTOGRAPHIE DES RISQUES

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Fournir aux pilotes de processus-thématiques une méthode globale de cartographie des risques en lien avec l'exigence de maîtrise des processus,
- Cette garantie de maîtrise des risques sera valorisée dans le compte qualité,
- Permettre de formaliser un plan de prévention des risques retenus.
- La cartographie des risques fait partie de la BOÎTE À OUTILS DU PILOTE.

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

### PRÉAMBULE

- Rappel méthodologique concis des bases de la démarche qualité, et des enjeux de la gestion des risques,
- Présentation des exigences de la certification V2014,
- Rappel aux pilotes de leur mission dans la gestion des risques,
- Présentation des outils de cartographie des risques adaptés au niveau de la culture qualité/gestion des risques des participants,
- La préparation de la prochaine certification.

### ACCOMPAGNEMENT

- Présentation « pas à pas » de la méthode inspirée de l'AMDEC, et mise en situation étape par étape.

### PRÉREQUIS

- La thématique ou le processus auront fait l'objet d'une cartographie propre à structurer sa documentation, procédure chapeau ou éponyme et procédures associées, annexes documentaires.
- Le diagnostic de la maîtrise de la thématique ou du processus aura été établi.

- Les étapes les moins maîtrisées sont à l'origine des risques encourus par le patient.

## 1 – REPÉRAGE

- Identification des champs et des activités à risques présents dans les établissements de santé.
- Identification des risques liés aux processus et thématiques retenus.

## 2 – GRAVITÉ

- Cotation de la gravité des conséquences de chacun des risques identifiés, conformément à la grille de cotation de la HAS.

## 3 – PROBABILITÉ/FRÉQUENCE

- Cotation de la probabilité ou fréquence (si on se tourne vers le passé) du risque identifié, conformément à la grille de cotation de la HAS.

## 4 – REVUE DES PRÉVENTIONS

- Identification des dispositifs de maîtrise du risque et des dispositifs de prévention des accidents.
- Vérification de l'effectivité de leur déploiement, de leur mise en oeuvre, de leur effectivité et de leur efficacité.
- Mise en évidence de défaillances éventuelles et de manquements dans leur déploiement.

## 5 – MAÎTRISE

- Cotation de la maîtrise en fonction des défaillances relevées et des manquements observés, selon la grille proposée par la HAS,

## 6 – CRITICITÉ RÉSIDUELLE

- Calcul de la Criticité Résiduelle, soit la Criticité x la Maîtrise.
- Sens de cette criticité résiduelle pour retenir les risques dans le compte qualité.

## 7 – PRÉCONISATIONS

- Formalisation des propositions d'actions correctives pour améliorer les préventions, prévenir la récurrence des accidents, atténuer les conséquences des défaillances observées.

## 8 – PRIORITÉS

- Les actions correctives seront classées par leur criticité résiduelle dans le plan de prévention (criticité calculée, faisabilité des actions proposées, contraintes liées aux actions elles-mêmes).

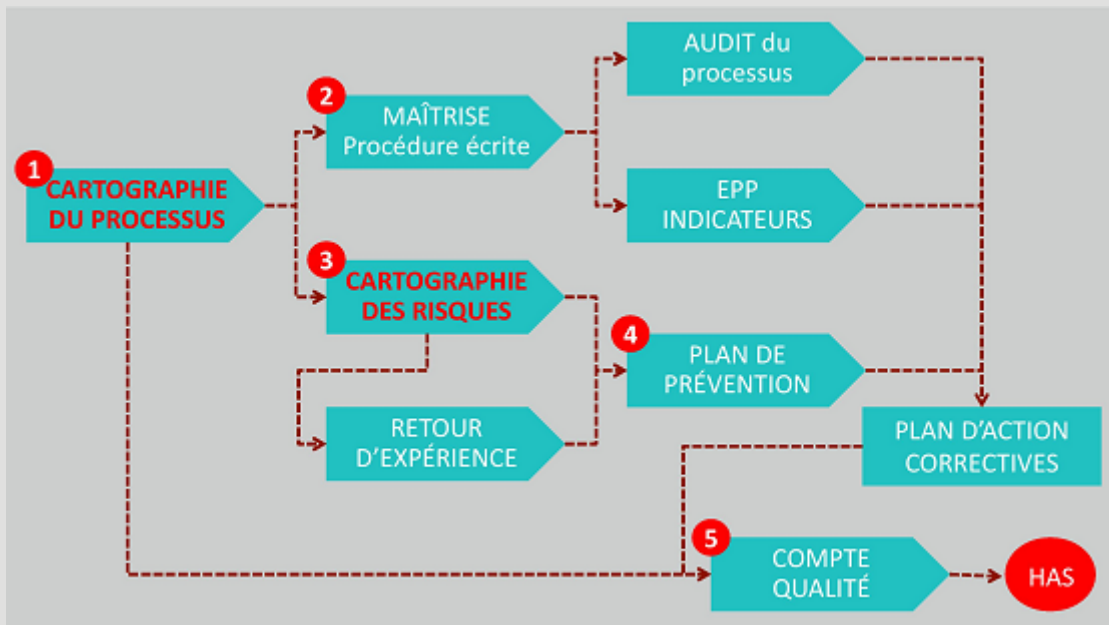
## 9 – PLAN DE PRÉVENTION

- La cartographie et le plan d'actions correctives seront déployés au niveau de chaque processus ou thématique dans le cadre des actions de mise en conformité préalable à la certification,
- Actualisés entre 8 et 6 mois avant la visite pour permettre au pilote de renseigner le compte qualité

de son processus, conformément à la procédure de certification.

## 10 - MISE EN ŒUVRE

- Cette mise en œuvre des actions, et les risques concernés feront l'objet d'une surveillance.
- La cartographie sera actualisée, et le cycle recommencera jusqu'à ce que les risques liés au processus soient ramenés à un niveau acceptable.



## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Rappel et actualisation des méthodes et outils dont la maîtrise est incontournable.
- Mise en situation collective et individuelle de cartographie des risques.
- Accompagnement de la mise en application pratique des connaissances.
- Formation-action, formation pratique, mise en situation, accompagnement pratique, coaching.
- Le dispositif pédagogique proposé sera adapté autant que nécessaire aux acquis, aux besoins des participants en termes de durée, de méthode et de programme pédagogique.
- Fiche méthode CARTOGRAPHIE DES RISQUES.

# PUBLIC

- Pilotes et co-pilotes de processus-thématiques,
- Cellule de gestion des risques,
- Coordonnateur des risques associés aux soins,
- Référent gestion des risques de pôle ou de service.

**Siège social / Région sud**

54 rue Saint Ferréol  
13 001 Marseille

**04 91 75 75 75**



**Région Nord**

20/22 avenue du Général Sarrail  
78 400 Chatou

**contact@adequationsante.com**